

PROCES-VERBAL
DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
du 24/01/2024

Par suite d'une convocation en date du 17/01/2024, les membres composant le Conseil Municipal de TEILHEDE, se sont réunis en mairie le 24/01/2024 à 19h30 sous la présidence de Monsieur **CHARBONNEL Pascal**, Maire

En exercice : 10

Présents : 06

Votants : 10

Dont pouvoirs : 04

Présents : Mme **COLLAS Monique** - **TIQUEUX Frédérique**
Messieurs **CHARBONNEL Pascal** - **COLLARDEAU Laurent** - **GOMICHOIN Michel** -
SURE Olivier

Excusés ou Absents : **DOS REIS José François** (pouvoir donné à CHARBONNEL Pascal)
VIDAL Jérémy (pouvoir donné à TIQUEUX Frédérique) - **VINCENT David** (pouvoir
donné à SURE Olivier) - **JOUANADE Guillaume** (pouvoir donné à COLLARDEAU
Laurent)

Le compte rendu du conseil municipal en date du 15/01/2024 est approuvé à l'unanimité

Monsieur le Maire ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un **secrétaire de séance** pris au sein du Conseil **COLLARDEAU Laurent** est désigné pour remplir cette fonction

20240124-004 OBJET : Demande de subventions en vue de la réalisation du projet de rénovation partielle du bâtiment Mairie et rénovation du bâtiment Salle Polyvalente

Monsieur le Maire rappelle les différents échanges qui ont eu lieu en 2023 concernant ce projet de rénovation dans le but d'améliorer la qualité fonctionnelle des lieux et de réaliser une optimisation énergétique et durable. Par délibération n° 20231204-034 en date du 04/12/2023 il a été désigné le Cabinet d'Architecture A.C.A Architectes et Associés pour mener les travaux de rénovation des bâtiments Mairie et Salle Polyvalente.

Il fait part de la réception de l'estimatif des travaux tous corps d'état de la Rénovation partielle de la Mairie et la Rénovation de la salle polyvalente. Le montant estimatif total de l'opération est de **687 910.39 € HT** (825 492.47 € TTC) (travaux et honoraires).

(Pour information le montant HT des travaux bâtiment Mairie est de 111 340.45 € - bâtiment Salle Polyvalente de 455 805.20 €).

Ce projet de rénovation s'étendra sur les années 2024 et 2025.

Concernant le financement de ce projet, la collectivité souhaite solliciter des subventions auprès de

- L'Etat – **DETR** et/ou **DSIL**
- du Ministère de la transition écologique et de la cohésion des Territoires – **Fond Vert**
- du Conseil Départemental du Puy-de-Dôme – **FIC**

Le plan de financement

	DEPENSES HT	RECETTES	TAUX %
Travaux Rénovation Bâtiments	687 910.39		
ETAT DETR et /ou DSIL		206 373.00	30 %
CD 63 /FIC DS HT maximum 2023-2026 : 320 000 €		128 000.00	40 %
ETAT FOND VERT		68 791.00	10 %
Autofinancement		284 746.39	
TOTAL Financement opération HT	687 910.39	687 910.39	

Montant HT de la subvention DETR et/ou DSIL sollicité : 206 373.00 € (30 %)

Montant HT de la subvention FIC sollicité : 128 000.00 € (40 %)

Montant HT de la subvention FOND VERT sollicité : 68 791.00 € (10 %)

Après en avoir délibéré, à l'unanimité (10 Voix), le Conseil Municipal :

- **ADOPTE** le projet de rénovation Bâtiments Mairie et Salle Polyvalente pour un montant de **687 910.39 €HT** soit 825 492.47 €TTC
- **DECIDE** de présenter les dossiers de demandes de subventions
- **APPROUVE** le plan de financement établi ci-dessus
- **DIT** que la dépense sera inscrite au budget primitif de 2024 – Article 231 section d'investissement
- **AUTORISE** M le Maire à signer tout document nécessaire à la réalisation de l'opération ci-dessus référencée

Déposée en Sous-Préfecture le 25/01/2024

QUESTIONS DIVERSES

- La plaque « ÉCOLE PUBLIQUE de Teilhède » a été commandée et sera posée sur la façade du bâtiment côté route
- Panneaux pour signalisation « Champ Redon » direction Charbonnières les Vieilles, commandés et la pose sera faite courant mars 2024

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h45